COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion électronique du 4 novembre 2026 au siège du District

Procès-verbal	N° 13
Présidence	M. Michel PINGUET
Présents :	Mme Anne-Cécile SIMOES, M. Eric GADAT, M. Lionel ERAY, M. Guy MARTIN, M. Bernard MAY

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel
- Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

- Rappel : les coups d'envoi des rencontres en lever de rideau de niveau district se joueront à 12h30 (été) et 12h00 (hiver) (décision Comité de Direction du 26/08/24).

- RAPPEL : à compter du 1 novembre 2026 et jusqu'à fin février 2026, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h00.

- La commission rappelle que toute demande de report de match doit être justifiée même si accord des 2 clubs et qu'elle fixera les rencontres selon les dates chronologiquement disponibles en MR.

Le tirage du 3ème tour de la Coupe du Conseil Départemental
se déroulera le mardi 10 novembre à 18h30
au siège du District de la Nièvre

1 – MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Départemental 2 poule A
COSNE 3 / NEVERS BANLAY 2 – match n°78801572 du 08/11/2026
La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour décaler cette rencontre à 14h30.
Accord de la Commission.

Départemental 2 poule B
CORBIGNY 2 / LA MACHINE 2 – match n°78805451 du 08/11/2026
La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre. Celle-ci se déroulera à La Machine à 12h.
Accord de la Commission.
Match retour à Corbigny.

Départemental 4 poule B

CHATEAU ARLEUF 2 / DRUY BEARD 2 – match n°79349742 du 08/11/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 29/11/26.

Accord de la Commission.

2 – COURRIEL

Du club de LA CHARITE pour une demande d'inversion de ses rencontres prévues le 22/11/2026. La Commission demande au club de suivre la procédure règlementaire, à savoir d'effectuer la demande d'inversion de rencontres via Footclubs.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – MATCHS NON-JOUES

Critérium féminin

CHARRIN 1 / ESN58, match n°78804994 du 18/10/2026 – fixé au 11/11/2026

2 – MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Critérium féminin

ST PIERRE 1 / LA MACHINE 1 – match n°78805002 du 15/11/2026

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 24/01/2027.

Accord de la Commission sur le report toutefois elle refuse la date proposée par les deux clubs.

La Commission **fixe cette rencontre au 11/11/2026**, 1ère date MR disponible et laisse la possibilité aux 2 clubs de jouer cette rencontre le 20 décembre 2026 (2ème date MR disponible) à condition que la demande et l'accord des clubs soient saisis avant le vendredi 6 novembre 2026 via FOOTCLUBS.

Cette décision a été prise pour que le calendrier soit à jour avant la fin des matchs aller.

PROCHAINE RÉUNION LE MARDI 10 NOVEMBRE 2026 A 17H15

Le Président
Michel PINGUET



La secrétaire,
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.